

des idées socialistes, — tout en faisant voler contre. Au revoir, monsieur Roboux ! G. SIAUVRE-EVAUSY.

# ROUBAIX

## Malpropriétés cléricales

On peut être sûr que, chaque fois qu'il y a une affaire à commettre, le moniteur officiel des sacerdotés ne la rate pas. Ce journal est attiré par l'odeur des vilénies, comme certaines mouches vertes par la panteur des égoûts. Il était tout naturel, n'est-ce pas ? de rendre compte des magnifiques obscures qu'une population roubaisienne toute entière a faites à notre regreté ami Van Mullem, sans y mêler aucun esprit de polémique mesquine.

L'avenir, le Journal de Roubaix lui-même ont été, en cette circonstance, d'une correction parfaite. Mais ce serait bien mal connaître la Croix, que de se figurer un seul instant qu'elle a pu, en présence de la manifestation superbe de mardi, ne pas être attirée du prurit de la basse grossièreté.

Et son rédacteur a écrit : « Les curieux placés sur les trottoirs émettent de singulières réflexions sur le passage du cortège... » Oui, Tartuffe, mal élevé, les curieux ont émis des réflexions singulières. En vous voyant dans la foule de ceux qui suivaient le cortège, ils se sont demandé les uns aux autres : « Quel est donc ce vilain singe ? et que vient-il faire ici ? »

Dans le même numéro, un dénommé Ed. P., — celui qui a récemment découvert Shakespeare et qui n'a jamais entendu parler de Paracelse — le Luther des Sciences, comme l'appelle Michélet, — me reproche de ne pas avoir lu l'article 2 du titre de la Constitution de 1791. Et cela parce que j'ai dit précédemment que dans la contribution de tous les Français, un budget des cultes, il y avait une flaque d'injustice ? Ed. P., lui, prétend que NOUS DEVONS une rente aux curés. Qu'il leur doive quelque chose, parbleu ! je n'en disconviens nullement. Il les fait travailler ; donc ils ont le droit de lui réclamer un salaire. Mais je trouve son pluralisme absolument singulier.

Je ne me sers pas moi, de ces Messieurs, pourquoi les paierais-je ? Telles est la question que je continuerais à poser à M. Ed. P., lorsqu'il nous braiera aux oreilles les soi-disant revendications de quelques soi-disant pères de famille.

Et maintenant passons à une question de linguistique, puisqu'aussi bien les cléricaux veulent essayer d'impressionner à l'instruction, — les qu'ils sont de porter, depuis si longues années, le bonnet d'âne.

Ed. P., connaît-il, étymologiquement, le sens du mot *anthropoïde* dont il fait parfois usage et abus ? Non : ce délicat écrivain ignore que *anthropoïde* vient des mots grecs *anthropos* (homme) et *eidos* (aspect), et qu'en désignant un adversaire sous cette appellation, il lui dit simplement qu'il a l'aspect d'un homme — ce qui heurte sa vanité que les personnes du sexe faible.

Voilà le danger qu'offre, pour les ignorants et les crétins, l'emploi de mots dont ils ne connaissent pas le sens !

Louis MARLE.

## REUNION DES MARCHANDS DE LIQUEURS

Hier après midi, à 4 h. 1/2, a eu lieu, au siège de la société l'Économique, rue de Valenciennes, une importante réunion où tous les marchands de liqueurs en gros de Roubaix étaient représentés.

Cette réunion était faite en vue de saisir les pouvoirs publics à propos de la nouvelle loi sur la distribution des alcools qui a été votée par la Chambre et que le Sénat a repoussé. Il y a quelques jours, d'après le projet de la nouvelle loi, il ne serait plus fait qu'une déduction de 3 pour 10 au lieu de 7 pour 10 sur les marchandises entrant dans les entrepôts des marchands. C'est à dire qu'on perdrait des droits qui pour 95 litres de liqueurs quand ils en font entrer 100 litres et qu'avec la nouvelle loi, ils paieront pour 97 litres.

Inutile de dire que ce seront les petits commerçants, cabaretiers, débitants, etc., qui en subiront les conséquences. C'est à dire que cela profitera à la plus grande part et à la différence que les marchands de liqueurs pourront constater dans leurs comptes.

Une nouvelle réunion aura lieu samedi après midi à Lille. Tous les marchands de liqueurs de la région y seront convoqués et une délégation sera nommée pour se rendre à Paris.

## Recommandation des chevaux

Il est rappelé aux propriétaires de chevaux, juments, muets et muets qu'ils doivent effectuer, avant le 30 décembre courant, à la mairie de Roubaix, bureau municipal, la déclaration de leurs animaux.

Les retardataires sont passibles d'une amende variant de 25 à 1,000 francs. Ceux qui auront fait anciennement une fausse déclaration sont passibles d'une pénalité double.

## Encouragement ministériel

M. le ministre des Beaux-Arts vient d'accorder un encouragement de 500 fr. à la société des concerts de Roubaix.

## Est-il curagé ?

Hier matin, vers 11 heures, un jeune enfant de 6 ans, Gaston Félix, dont les parents habitent place de la Liberté et qui se trouvait dans un état d'extrême faiblesse, a été mordu par un chien appartenant au patron de la chapellerie des Trois-Frères.

L'enfant a été visité par un docteur et le chien mordu a été aussi soumis à une visite du vétérinaire.

Si le chien était hydrophobe, l'enfant sera traité à l'Institut Pasteur à Lille.

## Voltaire brisé

Avant hier après midi, le tramway va vapeur venant de Lille, a mis en pièces une petite voiture appartenant à M. Henri Wattiaux, et qui était conduite par deux dames.

L'accident s'est produit rue Neuve, les animaux qui ont été pour se soulever, ont cassé la roue sur le tramway. Heureusement, il n'y a pas eu d'accident de personnes.

## Fanfare Delattre

Les musiciens de la Fanfare Delattre sont instamment priés de se trouver au local de la Société, aujourd'hui vendredi à 8 h. 30 du soir, pour assister à la répétition générale et recevoir une communication importante.

## WATTEWILLES

Comps réciprocité. — Les nommés Emile Vandecastel, 37 ans, Léopold Delvalghère, 43 ans et son fils Edmond, âgé de 20 ans, ont été poursuivis de par le tribunal correctionnel pour coups réciproques.

Ces individus, qui demeurent tous trois Vieille Place, se sont battus dans la journée de vendredi dernier. M. Bossard commissaire de police, a ouvert une enquête sur les faits et tous trois, comme nous le disons plus haut, seront poursuivis.

## ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances de 16 décembre. — Marcel Mesplont, rue du Caire, cité St-Henri, 18. — Charles Stabic, rue Pressoy, 5. — Olivier, 5. — Charles Mévère, rue Waz, 21. — Gaston Arno, rue de Valenciennes, 25. — Geneviève Polvez, rue du Château, 26. — Marguerite Marchal, rue Molère, m. Motte, 1.

Décès du 16. — Marthe Wacrenier, 2 ans, rue des Fosses 123. — Etienne Gerard, 12 jours, boulevard Belfort, 24. — Marie Robrecht, 5 ans, rue de Tournai, 110. — Vival Verhaest, 34 ans, rue Balence, 146. — Adèle Catrice, 32 ans, rue de l'Époule, 82.

## TOURCOING

### La fête des brasseurs

Les brasseurs de Tourcoing étaient en fête hier.

Après avoir, pendant trois semaines, brassé jour et nuit après avoir, autant que possible, déposé un peu partout des bûches qui éclapèrent à l'octroi, par le soir, 21, après avoir, en un mot, fait le possible et l'impossible pour gagner de l'argent aux dépens de la ville, aux dépens des contribuables ils ont voulu célébrer, avec éclat la fin de leurs scandaleux exploits.

Et ils ont tenu à donner la plus grande publicité à leur fête. On pouvait voir, vers midi, circuler dans les rues du centre de la ville, un groupe de au moins 150 personnes, composé de patrons et de tout le personnel des brasseries de Tourcoing.

Tout le monde chantait dans la parades, à la joie. On a donc organisé une procession à l'adresse de la majorité du conseil municipal, de la majorité qui s'est prononcée en faveur de l'exercice.

Il est vrai que les industriels brasseurs ont pu se payer, comme un honneur public rendu au maire et à son directeur d'octroi.

Au maire qui a tout fait pour empêcher le vote de l'exercice et qui se sentait arrêlé de près par les honnêtes gens de la ville, et qui n'a pu empêcher de défendre plus longtemps la cause de ses amis les brasseurs, a voulu prévenir ces derniers des intentions de ses collègues afin de permettre à tous, tous les jours semblaient à l'avance, de prendre les mesures nécessaires pour échapper en partie aux charges nouvelles que le service allait créer.

Le directeur de l'octroi qui, dans la question des brasseurs, a pu tirer pendant longtemps la conscience de nos bourgeois en tournant sans cesse autour de leur portefeuille, a eu naturellement à déterminer les moyens de voter le maintien du privilège de la brasserie : à l'homme enfin qui désormais, va être chargé de la direction et de la surveillance des employés spécialement choisis pour assurer le fonctionnement de l'exercice.

Hommage bien mérités venant des brasseurs !

La fête d'hier n'aura pas de l'ordinaire. Bien sûr les bourgeois malotins, dont la fortune est faite des bénéfices réalisés par l'abonnement, commencent à ressentir les effets, bien pénibles pour eux, de l'exercice.

Pour peu que les employés nouvellement nommés connaissent leur service et fassent leur devoir, ce qui est probable, pour peu aussi que M. le Maire consente à vouloir, ce qui est infiniment moins certain, à ce que tout fonctionnaire régulièrement nommé, la fraude sera rendue impossible, du moins à Lille.

Quant les brasseurs, par esprit d'habitude essayeront d'échapper aux obligations auxquelles ils vont être astreints, aux taxes qui leur seront imposées, ils risqueront fort de se faire prendre la main dans le sac. Et la chose leur coûtera assez cher pour les amener à des dispositions d'esprit plus honorables.

Ce sont, en effet, des préoccupations d'argent qui dictent toutes les pensées et les actes de ces messieurs comme de tous les bourgeois d'ailleurs. Le commencement de la sagesse, pour eux, c'est l'amende ou la prison.

Les brasseurs et leur chantier tout à leur aise hier. Ils démontrent bien, car l'exercice est la fin du Panama de la Rouille !

G. DESCHERDER.

## Les femmes au triage

La Croix a bien voulu consacrer hier un article à la question des femmes au triage.

Cet article, toutefois, n'est qu'une simple réponse à l'article de l'avenir auquel nous faisons allusion dans notre numéro d'aujourd'hui. La Croix reproche à l'avenir d'avoir mis en cause les petites sœurs pitié de la rue de la Cloche.

Et dans un amendement, répondra en finissant de nouveau et à grand bruit de la guitare anti cléricale.

« C'est ainsi, qu'à propos d'une question d'ordre purement économique, on va faire une dispute religieuse. C'est ainsi toujours que le jugement des lecteurs des feuilles bourgeoises se termine. »

Nous mettrons, quant à nous, les choses au point en traitant dans un prochain article cette question si intéressante des femmes au triage.

N. B. — Une note adressée au

trier et l'Égalité à la suite de la réunion de lundi soir s'est trouvée égarée et par suite n'a pas pu être remise.

Si la notice question contenait une communication destinée à être publiée, les triers voudront bien nous excuser de ne l'avoir pas insérée.

G. D.

MOUVREUX. — Vincent le Terreur. — La voilà désormais baptisée ce pauvre M. Vincent !

Eh oui, les habitants de notre commune ne désignent plus, leur infortuné maire que sous le qualificatif le Terreur.

Que voulez-vous, mon pauvre vicieux, vous l'avez bien mérité.

Pou quoi aussi allez vous de porte en porte, comme Hodia. À la recherche des socialistes ? Que diable avez vous pu dire aux parents de notre jeune ami X... qui ait pu déterminer le père à chasser son fils ?

Voilà même insensé contre les socialistes vous rend tellement impossible que l'on voit bien que c'est la peur qui vous fait agir.

Et cet fort père Vincent comme toutes les poitrines, crêlé fort et faites vos vilaines actions, vous serez toujours par la population, à tous points de vue. Vincent-le-Terreur !

# LILLE

## CONSEIL MUNICIPAL

Nous rappelons que le Conseil municipal de Lille, se réunira le mardi 17 décembre, à 8 heures 1/2 du soir, à l'Hôtel de ville, salle de la justice de paix. Il traitera de l'histoire de l'industrie à Lille.

M. Hammeront, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, continuera son cours sur l'histoire de Lille et de la région du Nord, aujourd'hui vendredi 17 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel de ville, salle de la justice de paix. Il traitera de l'histoire de l'industrie à Lille.

M. Hammeront, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, continuera son cours sur l'histoire de Lille et de la région du Nord, aujourd'hui vendredi 17 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel de ville, salle de la justice de paix. Il traitera de l'histoire de l'industrie à Lille.

M. Hammeront, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, continuera son cours sur l'histoire de Lille et de la région du Nord, aujourd'hui vendredi 17 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel de ville, salle de la justice de paix. Il traitera de l'histoire de l'industrie à Lille.

M. Hammeront, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, continuera son cours sur l'histoire de Lille et de la région du Nord, aujourd'hui vendredi 17 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel de ville, salle de la justice de paix. Il traitera de l'histoire de l'industrie à Lille.

M. Hammeront, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, continuera son cours sur l'histoire de Lille et de la région du Nord, aujourd'hui vendredi 17 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel de ville, salle de la justice de paix. Il traitera de l'histoire de l'industrie à Lille.

M. Hammeront, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, continuera son cours sur l'histoire de Lille et de la région du Nord, aujourd'hui vendredi 17 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel de ville, salle de la justice de paix. Il traitera de l'histoire de l'industrie à Lille.

M. Hammeront, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, continuera son cours sur l'histoire de Lille et de la région du Nord, aujourd'hui vendredi 17 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel de ville, salle de la justice de paix. Il traitera de l'histoire de l'industrie à Lille.

M. Hammeront, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, continuera son cours sur l'histoire de Lille et de la région du Nord, aujourd'hui vendredi 17 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel de ville, salle de la justice de paix. Il traitera de l'histoire de l'industrie à Lille.

M. Hammeront, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, continuera son cours sur l'histoire de Lille et de la région du Nord, aujourd'hui vendredi 17 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel de ville, salle de la justice de paix. Il traitera de l'histoire de l'industrie à Lille.

M. Hammeront, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, continuera son cours sur l'histoire de Lille et de la région du Nord, aujourd'hui vendredi 17 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel de ville, salle de la justice de paix. Il traitera de l'histoire de l'industrie à Lille.

M. Hammeront, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, continuera son cours sur l'histoire de Lille et de la région du Nord, aujourd'hui vendredi 17 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel de ville, salle de la justice de paix. Il traitera de l'histoire de l'industrie à Lille.

M. Hammeront, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, continuera son cours sur l'histoire de Lille et de la région du Nord, aujourd'hui vendredi 17 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel de ville, salle de la justice de paix. Il traitera de l'histoire de l'industrie à Lille.

M. Hammeront, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, continuera son cours sur l'histoire de Lille et de la région du Nord, aujourd'hui vendredi 17 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel de ville, salle de la justice de paix. Il traitera de l'histoire de l'industrie à Lille.

M. Hammeront, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, continuera son cours sur l'histoire de Lille et de la région du Nord, aujourd'hui vendredi 17 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel de ville, salle de la justice de paix. Il traitera de l'histoire de l'industrie à Lille.

M. Hammeront, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, continuera son cours sur l'histoire de Lille et de la région du Nord, aujourd'hui vendredi 17 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel de ville, salle de la justice de paix. Il traitera de l'histoire de l'industrie à Lille.

M. Hammeront, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, continuera son cours sur l'histoire de Lille et de la région du Nord, aujourd'hui vendredi 17 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel de ville, salle de la justice de paix. Il traitera de l'histoire de l'industrie à Lille.

et l'espère qu'aux élections de 1899, nos juges consulaires prendront l'initiative de soumettre au corps électoral le nom d'un candidat agréé en propose par le petit commerce. Ils feraient ainsi œuvre de justice et d'apaisement.

## Les artistes

Nous sommes heureux d'apprendre que notre jeune concitoyen Edmond Pennequin, élève de MM. Leroy et De Winter, vient, à peine son service militaire terminé, de remporter la mention de dessin au dernier concours d'antiques de l'École nationale des Beaux-Arts.

## La square Faidherbe

Les travaux de la square Faidherbe place Richébat, sont activement poussés. Les arbres qui formeront le fond de verdure, sont déjà plantés et les allées commencent à se dessiner.

De nombreux ouvriers travaillent avec ardeur et tout fait espérer que ce square sera ouvert sous peu au public.

Cantines scolaires de Saint-Sauveur et Saint-Maurice. — Les fournisseurs qui auraient encore des factures à réclamer à l'œuvre des cantines scolaires de St-Sauveur et St-Maurice, peuvent se présenter avec leur facture, à l'exige de la société, chez M. Tisserand rue St-Sauveur, 42, jusqu'au 25 décembre. Passé ce délai, les cantines étant dissoutes, les réclamations ne seront plus admises.

## Faculté des lettres

M. Hammeront, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, continuera son cours sur l'histoire de Lille et de la région du Nord, aujourd'hui vendredi 17 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel de ville, salle de la justice de paix. Il traitera de l'histoire de l'industrie à Lille.

## Bureau de bienfaisance

M. De Swarte, trésorier et payeur-général a fait parvenir à M. Firin, vice président du bureau de bienfaisance, la somme de cinq cents francs pour sa participation à la souscription organisée au profit des pauvres.

## Accident de voiture

Hier matin, vers 11 heures, un cheval attelé à un tombereau et conduit par le sieur Hollebar J. B., 38 ans, au service de M. Neufosse, camionneur, est parvenu à effriter une locomotive, en passant rue du Long-Pot prolongé.

Hollebar, en voulant s'élever à la tête de l'animal pour le maîtriser, se heurta contre le brancard du véhicule. Le choc fut si violent que le malheureux conducteur se cassa la nuque et que une des roues lui passa sur la jambe.

Après avoir reçu les premiers soins à la pharmacie Cauche, le blessé a été transporté au domicile de sa sœur, rue des Pavillons, 28.

## Motus : Aux GALERIES LILLOISES

Les ouvriers qui vont travailler de Lille à Roubaix et qui sont allés au chemin de fer pour prendre les deux trains du matin à Lille, savaient : A 5 h. 14. — Arrivée à Roubaix 5 h. 12. A 5 h. 16. — Arrivée à Roubaix 5 h. 10. Le train a été arrêté le soir par le train de 6 h. 09. — Arrivée à Lille, 7 h. 09.

## Vol avec effraction

Nous avons relaté le vol de modes en cuir, commis dans la nuit du 8 au 9 courant, chez M. Guyot Depoisse faubourg de Roubaix. Les voleurs ne sont pas encore arrêtés, mais on a découvert, hier, dans un fossé en face des maisons Delcroz, les objets volés.

La police continue ses recherches et croit être sur une bonne piste.

## Pickpocket

Un nommé P... Lauwers 62 ans, peintre sans domicile, a été arrêté hier matin rue Esquermoise au moment où il venait de soustraire un porte-monnaie de la poche de M. Sapigny, demeurant rue de la Barre 55.

M. C... a aussitôt appréhendé par des agents qui l'ont conduit au poste où il a été arrêté sans motif. C'est un individu ayant déjà subi plusieurs condamnations et qui est sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

## MENUS FAITS

Gaminis qui promettrait. — Deux gamins de 12 ans et demi, Pissard Alphons et Henri Kless, ont été arrêtés pour tentative de vol à la gare Saint-Sauveur.

Sans suite. — Louis M... 18 ans, rat-tacheur, sans domicile et sans travail, a été arrêté pour vagabondage.

Sans suite. — Gabriel R..., 55 ans, journalier, sans travail, a été arrêté pour vagabondage.

## UN FRISSON NOUVEAU

Les chercheurs de frissons nouveaux, de sensations rares et délicates, ont été surpris par enthousiasme les merveilleux *Savon de Merveilles* n° 29, qui, par ses doux parfums et ses fraîches caresses, réveille l'idéal à soi.

# LE NORD

## ARRONDISSEMENT DE LILLE

MARCO EN BARGOL. — En congé. — On vient de retirer au Pont de Marcq, le cadavre du sieur Georges Haerens 35 ans demeurant cité Scève, disparu de son domicile depuis le 22 novembre dernier. Haerens était marié et père de plusieurs enfants.

On suppose que, trompé par le brouillard le pauvre garçon sera tombé accidentellement à l'eau.

GENÈVE. — Parti ouvrier. — Réunion du groupe le dimanche 19 décembre, à six heures du soir, estimant Rapaille. L'ordre du jour étant très important, la présence de tous les membres est indispensable.

## ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — Société de secours mutuels. — MM. les présidents des Sociétés de secours mutuels de l'arrondissement de Douai sont invités à assister à la réunion, ayant pour but la constitution d'un comité d'arrondissement de l'Union des sociétés de secours mutuels et de prévoyance du Nord, qui aura lieu, le dimanche 19 décembre 1897, à deux heures et demie du soir, dans la salle des prud'hommes de la Mairie de Douai.

## ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

BOURBOURG. — Acte de courage. — Hier, vers neuf heures du matin, Madame veuve Honoquette voyant un cheval attelé à une voiture enragée à toute vitesse, s'élança pour le saisir à la tête de l'animal. Après bien des efforts, elle parvint à l'arrêter.

## BOURBOURG-CAMPAGNE. — Incendie.

Un incendie a éclaté hier, vers 5 heures du soir, chez les époux Borsabé Brunet. Toute la grange remplie de blé, d'avoine, ainsi qu'un hangar ont été la proie des flammes. La maison d'habitation a pu être préservée par les pompiers de Bourbourg, accourus sur les lieux du sinistre. Les pertes, couvertes par une assurance, sont évaluées à environ 5,000 fr. On ignore la cause de ce sinistre. La gendarmerie a ouvert une enquête.

## ARRONDISSEMENT D'AVENNES

JENLAIN. — L'affaire de fraude. — On se rappelle l'affaire de fraude dans laquelle sont impliqués le docteur Delhay, sa femme et son domestique, qui se servaient d'une voiture à double fond. L'instruction de cette affaire se poursuit très activement. Au cours des débats, les amendes réclamées pourront s'élever à plus de 150,000 francs : c'est M. Decori du barreau de Paris qui plaidera pour l'administration des douanes. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette grave affaire de contrebande.

COMINES. — Fraude. — Ce matin, le préfet Dassonville, de la brigade de Comines, ayant découvert des traces de fraude, a fait saisir le lieutenant et le brigadier qui il fait des recherches. Elles amèneront la découverte de 9 ballots de tabac, pesant ensemble 300 kilos, dans la grange de l'estaminet, Au Quiquempois, au hameau du Blanc-Coulon.

## PAS-DE-CALAIS

### ELECTIONS MUNICIPALES D'AVION

Scrutin de Ballottage du 19 décembre

Nous recevons la lettre suivante : Monsieur le Rédacteur en Chef

On nous informe qu'on a introduit nos noms dans une circulaire anonyme à la s'adresse des électeurs d'Avion.

Nous sommes restés étrangers à la rédaction de cette circulaire et nous protestons, au préalable, contre ceux qui voudraient nous faire intervenir de cette façon dans la lutte du scrutin de ballottage.

LAMENDIN, BASLY, députés du Pas-de-Calais.

On nous écrit :

Il est un fait curieux qui se passe à la suite du scrutin de dimanche, et que nous devons mettre en lumière pour montrer la bonne foi de ceux qui combattent le Parti ouvrier. En même temps que tous les journaux lillois trompés par leur responsabilité au non à M. Rufin, le journal le Nord, lui, amplifié, et en trouve 352. — Pourquoi donc ce parti pris chez des adversaires sans scrupules, comme les inventeurs de fausses lettres qui appellent l'attention sur le fait que le candidat est pauvre malheureux Rufin sur la brèche quitte à le laisser s'écrouler dimanche prochain ?

Qu'est-ce donc Rufin ?

Tout en étant très fort et Vifs Avion, le candidat ne peut que s'abandonner à la vision dans son sein reconnaissant toutefois qu'il faut cependant tenter d'acquiescer le plus de voix de ceux qu'il traite dédaigneusement d'étrangers et pour arriver à un résultat qui ne soit pas un coup pour endosser toutes les fautes, sur tous les affronts nécessaires. Cet individu apporte quelquefois le succès à lui seul à la liste comme en 1896, mais tout cela n'est que du hasard, parce qu'il n'est qu'un instrument entre les mains de ceux qui l'exploitent.

Pouvait-on mieux mieux tomber pour ce candidat que sur celui qui a le malheur de citer la liste des électeurs ? Il n'y a pas un seul de ceux qui ont fait le charbon, marchand de chapeaux d'une intelligence douteuse ; il prend son rôle de dupe au bon côté et, reconnaissant qu'il traite la cause de ses anciens frères de travail, il répond à ceux qui le lui reprochent : « J'ai fait ce que j'ai pu pour l'honneur de la liste, j'ai voulu qu'elle soit la meilleure, je n'ai rien eu à dire, c'est le maire, le maire qui m'a fait une coupe, c'est bon. Voilà le bonhomme peut par lui-même, sans il nécessaire d'ajouter des détails.

Il y a six semaines, il sollicitait la formation d'un groupe du Parti ouvrier, déclarant que devenu libre (il ne l'était donc pas en 96), il ne ferait plus le jeu de ses adversaires de classe. Quatre jours après, et exactement il fait quelques promesses en voiture, le dimanche 19 décembre, il n'est plus qu'un instrument entre les mains de ceux qui l'exploitent.

Voilà donc le secret des erreurs volées en ce qui le concerne !

On veut le conserver pour qu'il apporte l'appui de son parti à l'indemnité et l'on ose lui faire le reproche que l'on montre de dimanche dernier comme la victime certaine de l'ambition de ceux qu'il sert.

En effet, les chiffres réels du dépouillement donnent :

RUFIN 352 en même temps sa candidature du Parti ouvrier suivant de près la liste réactionnaire.

LEFFEVRE François, 333 voix. Tout commentaire serait superflu !

La section avionnaise du Parti ouvrier français.

## ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

BETHUNE. — Fête des sapeurs pompiers. La compagnie des sapeurs pompiers a célébré avec grand éclat sa fête annuelle, dimanche dernier. La revue, qui devait être passée le dimanche 12, n'a pu avoir lieu, à cause du mauvais temps, mais un grand banquet a réuni, dans les salons de la Mairie, toutes les autorités. On a bu à la prospérité de la Cie et à la gloire de la France. La fête s'est terminée par un bal très brillant, organisé par la première fois dans l'Hôtel des sapeurs pompiers.

LENS. — Nomination. — Par arrêté de M. le Minist